

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Onsfag : trois mois sans salaires et une menace de débrayage

G.R.M
Libreville/Gabon

LES agents de l'Office national de la sûreté et de la facilitation des aéroports du Gabon (Onsfag), des aéroports internationaux Léon-Mba de Libreville, Ali-Bongo-Ondimba de Port-Gentil et Omar-Bongo de Mvengue à Franceville, pourraient cesser toutes activités dans les tout prochains jours. Et pour cause, ils cumuleraient désormais trois mois de salaires impayés.

Lors d'un point-presse, ces agents disent non seulement s'en remettre aux plus hautes autorités du pays mais dénoncent surtout la récurrence des arriérés de salaires dans cet établissement public placé sous la tutelle du ministère des Transports. Si jamais ils venaient à mettre leur menace à exécution, ce ne serait pas sans conséquences pour l'activité aéronautique nationale. "Pour parer à cette situation, nous avons, avec l'appui du Conseil d'administration, épuisé toutes les voies légales auprès de l'administration du Budget afin de dénouer ce qui est devenu un vrai nœud gordien", a indiqué une source proche de la direction générale. Le personnel s'offusque de ce que "les efforts de la direction générale ne semblent pas favoriser la diligence nécessaire au règlement de la situation des salaires qui prévaut déjà au poste frontière de l'aéroport international de Libreville et dans les services déconcentrés de l'Onsfag". Cette situation apparaît comme un préjudice causé aux personnels. Lesquels voient leurs conditions de vie se dégrader au jour le jour. Un préjudice aussi dans la mise en œuvre des mesures de sûreté et de facilitation qui constituent les missions de l'Onsfag, et auxquelles est assujettie l'activité aérienne civile et commerciale, aujourd'hui mise à rude épreuve. Aussi y a-t-il lieu de se demander, au regard de la tension qui prévaut désormais dans les trois aéroports internationaux



Une vue du hall de l'aéroport international de Libreville.

précités, qui porterait la responsabilité des conséquences d'une éventuelle grève ? Du fait de la précarisation du personnel d'un service public aussi sensible et régulièrement soumis aux évaluations imposées par les accords internationaux dans la mise en œuvre des mesures de sûreté de l'aviation. Pour rappel,

l'Onsfag est un établissement public jouissant d'une autonomie de gestion et placé sous la tutelle technique du ministère des Transports. Ses missions sont régies par les pratiques recommandées par l'Aviation civile internationale (OACI) et spécifiées par les programmes nationaux pour la mise en

œuvre des mesures de sûreté et facilitation aux aéroports ouverts à la circulation aérienne publique en République gabonaise. La baisse de la redevance passager (ressources propres de cet établissement), du fait de la pandémie de Covid-19, a conduit le gouvernement à décider d'allouer une dotation budgétaire

spéciale pour le paiement des salaires de son personnel. Sauf qu'à l'épreuve des faits et fragilisé par les difficultés financières, l'Onsfag peine à recevoir dans les délais ladite aide. Comme si au niveau du circuit financier du ministère du Budget, il ne figure pas dans les priorités de la dépense publique globale.

Georges Léandre NKOMA

En ce jour anniversaire de ta naissance nous nous souvenons de ta présence auprès de nous, de tes bienfaits, de tes espiègleries que le temps n'effacera jamais.

Que ceux qui t'ont connu aient une pensée pieuse pour toi et que Dieu te garde dans sa maison.

.....

Tes frères et soeurs,
Maryse Patricia, Florence Nathalie, Georges Eric et Michèle